



STATUT DES  
GUIFETTES MOUSTAC (*Chlidonias hybridus*)  
ET LEUCOPTERE (*Chlidonias leucopterus*)  
EN BELGIQUE.  
RAPPEL DES CRITERES D'IDENTIFICATION.

par Michel PEERO <sup>(1)</sup>, Gilbert MICHIELS <sup>(2)</sup> et Jean-Paul JACOB <sup>(3)</sup>

Depuis une vingtaine d'années, le nombre d'observations de Guifettes moustac et leucoptère (*Chlidonias hybridus* et *C. leucopterus*) s'est accru de manière sensible dans notre pays. La somme des données disponibles permet de reconsidérer les statuts de visiteur irrégulier pour la Moustac et d'accidentel pour la Leucoptère, donnés par l'Avifaune de Belgique (1967). Ces deux espèces sont maintenant observées chaque année en Belgique. Cet article présente également un rappel des critères de détermination permettant de les distinguer entre elles, ainsi que de la Guifette noire (*Chlidonias niger*), particulièrement en plumage d'automne.

### I. STATUT EN BELGIQUE

Les sources consultées sont les ouvrages de VAN HAVRE (1928) et de VERHEYEN (1951), ainsi que les revues *Aves*, *Le Gerfaut*, *Ornis Flandriae*, *De Wielewaal* et *Veldornithologisch Tijdschrift*. Jusqu'en 1966, nous considérons les observations admises par

Reçu le 01.12.1984. Accepté le 17.04.1985.

<sup>(1)</sup> Rue Marconi 86, B-1180 Bruxelles.

<sup>(2)</sup> Halsdreef 18, B-1900 Overijse.

<sup>(3)</sup> Rue de Petit-Leez 76, B-5938 Grand-Leez.

l'Avifaune de Belgique (1967) ainsi que plusieurs données de printemps non reprises dans celle-ci et pour lesquelles aucun élément ne permet de mettre particulièrement en cause leur authenticité (voir par exemple les observations de HERBERIGS, 1958). Depuis 1967, nous retenons les observations acceptées par la Commission d'Homologation Aves jusqu'en 1983 et par le BAHC (Commission d'homologation néerlandophone) jusqu'en 1979, ainsi que les données flamandes non encore traitées (1980-1983) et certaines observations antérieures, non soumises au BAHC mais considérées comme valables.

## 1. GUIFETTE MOUSTAC

### a) *Aperçu de la situation en Europe*

La distribution de cette espèce est méridionale et ponctuelle : outre la population sud-orientale (Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Albanie, Grèce et URSS), elle niche dans le sud de la France, en Espagne, au Portugal et en Italie. Ses limites d'aire s'avèrent assez instables, et des cas de nidification – ou des tentatives – ont déjà été signalés plus au nord en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Allemagne de l'Ouest, en Pologne, en Belgique et aux Pays-Bas (MEES, 1979; GLUTZ & BAUER, 1982). La population totale d'Europe est estimée à 18.000 couples, dont 1.000 – 1.500 en France (MEES, 1979). Dans ce dernier pays, les effectifs sont assez fluctuants (YEATMAN, 1976), et si la Guifette moustac semble y avoir étendu son aire de nidification vers le nord depuis une quarantaine d'années, en colonisant la Loire maritime, l'Anjou, la Bretagne et la Champagne (HERBERIGS, 1958; GUERMEUR & MONNAT, 1980), cette évolution ne semble plus se poursuivre actuellement. Ces variations, enregistrées également en Europe centrale, sont notamment liées aux ressources alimentaires et aux conditions écologiques des étangs sur lesquels elle se reproduit. L'espèce a ainsi pu bénéficier de l'extension de la pisciculture, notamment en Hongrie (LIPPENS & WILLE, 1972).

Les oiseaux originaires du sud-ouest de l'Europe hivernent en Afrique tropicale occidentale, et ceux de l'est de l'Europe dans le nord-est de l'Afrique.

### b) *Nidification en Belgique*

Deux cas sont connus à ce jour :

- trois couples en 1950 à Turnhout (*Le Gerfaut* 42 : 259);
- tentatives de reproduction en 1957 à Genk. Ici, 48 Guifettes moustac sont observées le 16 mai; des parades et constructions de nids sont décrites dans les jours qui suivent. Le 23 mai, 19 couples au moins sont apparemment fixés. Le nombre d'oiseaux diminue les jours suivants alors que certains ont entamé la reproduction : deux nids avec œufs le 28 mai (ce qui explique la mention de deux couples nicheurs par l'Avifaune de Belgique, 1967). Le 14 juin, toutes les Guifettes avaient disparu. Les causes probables de cet échec résidaient dans l'exiguïté des pièces d'eau occupées, l'absence de végétation pro-pice au bord des étangs et une nourriture insuffisante (RUWET, 1959).

### c) *Distribution temporelle des observations en Belgique*

La Figure 1 montre les époques de présence de la Guifette moustac dans notre pays. Les données ont été réparties par semaine. Une seule observation ancienne n'y a pas été incluse, car trop imprécise : 1 ex. à Anvers en 1853 (VAN HAVRE, 1928). Nous

avons convenu qu'un séjour prolongé, s'étalant sur plusieurs semaines, soit repris sur toute sa durée. Une observation concernant plusieurs exemplaires ensemble ne compte que comme une seule donnée, mais un arrivage fragmenté compte comme plusieurs. La présence des couples nicheurs a également été prise en considération, quand les dates sont connues.

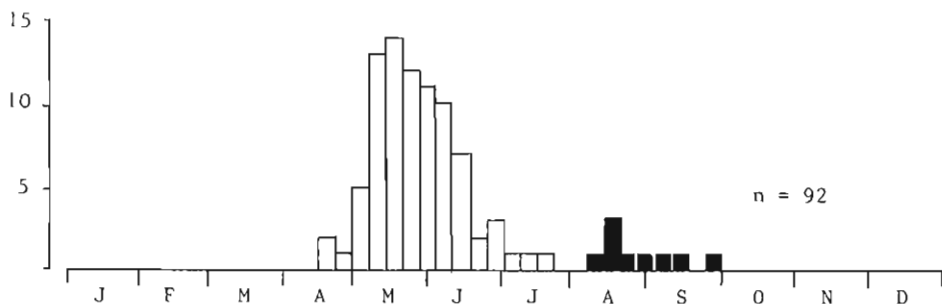


Fig. 1 - Distribution saisonnière des observations de Guifette moustac en Belgique. En blanc : données de printemps. En noir : données d'automne.

Les observations s'étalent de mi-avril à fin juillet (données de «printemps»), puis de début août à fin septembre (données d'«automne»). Les dates extrêmes sont : 2 ex. le 17.04.1977 à Eke (*De Wielewaal* 44 : 123) et 1 ex. le 26.09.1982 à Harchies (*Aves* 20 : 157). La plupart des données (90%) sont enregistrées au printemps et s'échelonnent sur pas moins de 14 semaines, la période de présence la plus fréquente allant de début mai à mi-juin. Le même phénomène, avec une chronologie similaire, est observé en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne de l'Ouest (BEZZEL & REICHHOLF, 1965; SHARROCK & SHARROCK, 1976). L'explication en est bien connue : il s'agit d'un dépassement vers le nord des zones de nidification normales («overshooting») lors de la migration printanière. Espèce nomade, la Guifette moustac peut ainsi trouver de nouveaux sites de nidification, sans doute en particulier quand les conditions écologiques sont défavorables dans l'aire de reproduction normale. Certains individus peuvent alors demeurer longtemps au même endroit; par exemple, 12 puis 13 ex. séjournerent du 09.05 au 06.07.1958 à Zonhoven (*Le Gerfaut* 49 : 159; 60 : 285). Les quelques migrateurs d'automne, par contre, ne s'attardent guère.

Les oiseaux de printemps sont vraisemblablement originaires des populations occidentales (France, péninsule ibérique). L'origine des oiseaux d'automne est par contre moins évidente. Il pourrait en effet s'agir en l'occurrence d'oiseaux originaires du sud-est de l'Europe comme le suggère la concentration des observations dans la moitié orientale de la Grande-Bretagne. L'éloignement de cette population du sud-est de l'Europe expliquerait la rareté automnale de la Guifette moustac chez nous. Cependant, il se pourrait tout aussi bien que les individus de fin d'été et d'automne aient été dans nos régions sans nicher (observations d'adultes en cette période).

Aucun oiseau en plumage non nuptial n'est renseigné en Belgique au printemps;

en effet, chez les guifettes, les individus âgés d'un an gardent une livrée semblable à celle des immatures, demeurent toute l'année dans les quartiers d'hiver et ne reviendraient nicher en Europe qu'au printemps suivant, à l'âge de deux ans (GRANT *et al.*, 1971; MBS, 1979).

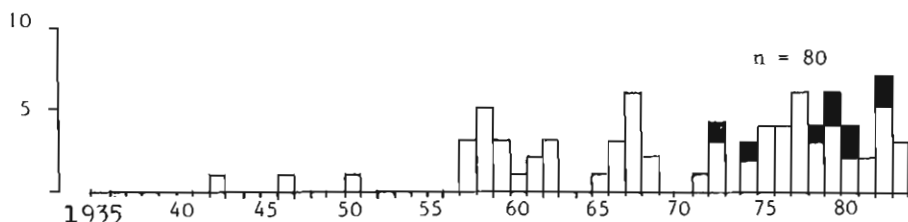


Fig. 2 - Observations de Guifette moustac en Belgique de 1934 à 1983.  
En blanc : données de printemps. En noir : données d'automne.

La Figure 2 reprend les données des cinquante dernières années (1934-1983). La seule mention antérieure retenue par l'Avifaune est celle de VAN HAVRE déjà citée. Ici aussi, nous avons tenu compte du nombre d'observations par année, et non pas du nombre d'exemplaires. Les cas de nidification y ont été insérés, mais un séjour de longue durée n'a été repris qu'une seule fois. Il convient de faire remarquer, plus encore que pour l'histogramme phénologique, qu'il est parfois difficile de distinguer les données réellement différentes de celles se rapportant à des mêmes individus erratiques mentionnés plusieurs fois. Nous avons pris la convention de ne considérer comme deux données distinctes concernant un même nombre d'oiseaux sur un même site que celles effectuées à plus d'une semaine d'intervalle, sans observation intermédiaire, à moins qu'elles ne se rapportent manifestement à un même groupe.

Depuis la fin des années cinquante, les observations sont devenues nettement plus fréquentes et plus régulières. Les neuf mentions d'automne sont toutes récentes, la première datant du 13.08.1972 à Oorderen (*De Wielewaal* 40 : 180). Cette évolution est en grande partie imputable à l'augmentation du nombre et de la compétence des ornithologues de terrain et à leur connaissance des critères d'identification de l'espèce en plumage automnal.

Si l'on compare, année par année, le nombre d'observations en Belgique, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, aucune corrélation ne peut être décelée entre ces trois pays. Par exemple, l'influx sans précédent du printemps 1970 en Angleterre (13 mentions) n'a trouvé aucun écho chez nous ni chez nos voisins du nord (SHARROCK & SHARROCK, 1976; SCHARRINGA & OSIEK, 1981). Comme cette comparaison porte sur des effectifs faibles et comme la Guifette moustac semble souvent émigrer en groupe au printemps, il suffit qu'un seul de ces groupes d'égarés essaime dans un pays donné pour fausser le rapport.

Il reste cependant que l'arrivée de cette espèce chez nous est en passe de devenir un phénomène régulier; elle peut être désormais considérée comme un visiteur annuel en très petit nombre d'avril à juillet et occasionnel d'août à octobre.

L'importance des bandes d'oiseaux signalées chez nous est représentée dans la Figure 3; les données reprises sont celles de la Figure 2. Sur les 80 mentions, 80% (36 + 28) concernent un ou deux individus (ou un couple). Toutes les données d'automne, sauf une, entrent dans cette catégorie; les groupes dépassant cinq exemplaires ont tous été observés au printemps.

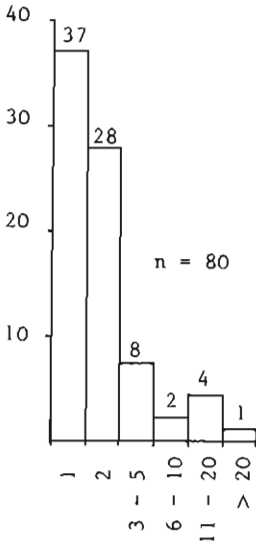


Fig. 3 - Fréquences du nombre d'exemplaires de Guifette moustac par donnée en Belgique.

#### d) Distribution géographique des observations en Belgique

La Figure 4 donne la répartition globale des observations pour l'ensemble de notre pays. Les signes représentent le nombre de fois que l'oiseau a visité le site et ne tiennent pas compte de la longueur du séjour. Les deux cas de nidification sont repris.

Jusqu'à présent, aucune donnée en provenance de l'est de la Meuse n'a été retenue. L'espèce est le plus souvent signalée au-dessus des pièces d'eau d'assez grande étendue : principalement la région d'Anvers, la vallée du Démer en Campine, la région de Gand, la dépression de la Haine et Virelles. La concentration autour d'Anvers concerne en majorité des données récentes, à mettre en relation avec la création de plans d'eau artificiels dans la zone des travaux portuaires et la forte pression d'observation dans cette zone. La Campine a surtout été visitée dans les années cinquante, époque de la reproduction de la Moustac en Belgique; cette tentative d'implantation dans la région la plus favorable du pays fut peut-être liée à des conditions de sécheresse sur les lieux de nidification en France (LIPPENS & WILLE, 1972). La série toute récente d'observations à Harchies s'explique par la mise en valeur du site et un contrôle faunistique plus suivi. Les données d'automne se répartissent apparemment au hasard, sans prédominance d'une région particulière.

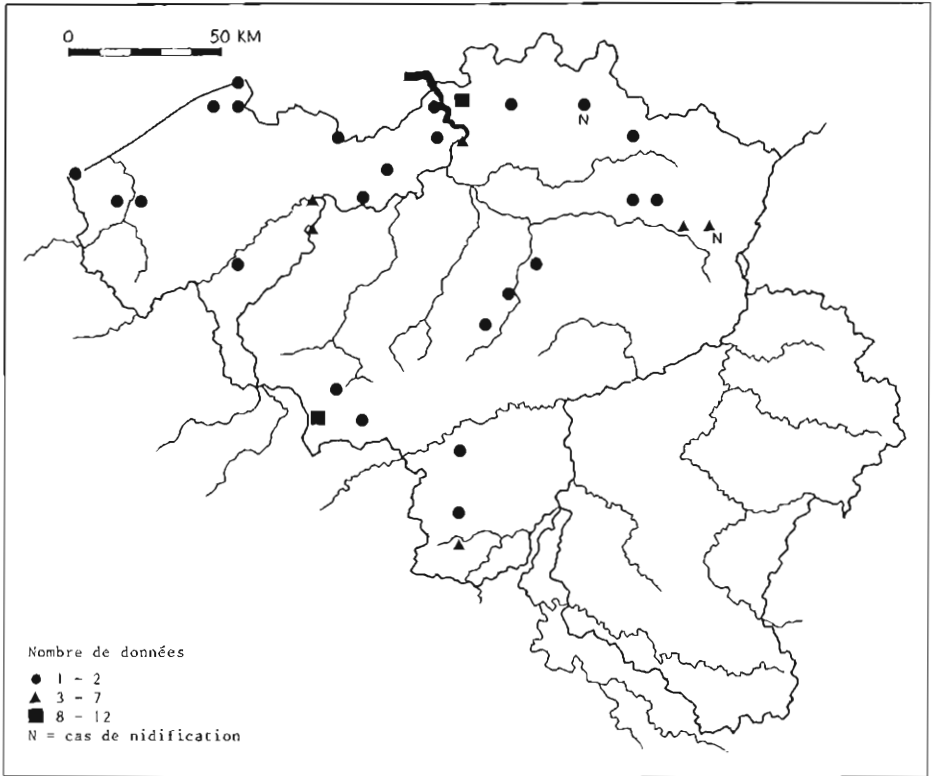


Fig. 4 - Répartition et fréquence des observations de Guifette moustac en Belgique.

## 2. GUIFETTE LEUCOPTERE

### a) Aperçu de la situation en Europe

L'espèce niche essentiellement en Europe de l'est : Pologne, Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie et URSS; elle a disparu d'Autriche. Des nidifications accidentelles sont déjà survenues plus à l'ouest : Allemagne, Pays-Bas (1 couple hybride Leucoptère-Noire en 1979), Belgique, Italie et France (Camargue, Corse, Brenne et Aube) (GLUTZ & BAUER, 1982; YEATMAN, 1976). Sa distribution s'avère ainsi assez instable, spécialement sur la bordure occidentale de son aire de reproduction, et si elle s'y étend nettement plus au nord que la Guifette moustac, elle ne possède aucune population stable en Europe occidentale. On constate une forte fluctuation du nombre de niches selon les conditions climatiques, en Hongrie par exemple, où les printemps humides lui seraient favorables, surtout lorsqu'un hiver neigeux les a précédés (CRAMP, 1968). Il en résulte des difficultés pour suivre à long terme l'évolution de ses populations, d'autant plus que les colonies sont souvent très distantes les unes des autres.

Elle émigre normalement en automne vers le sud/sud-ouest pour hiverner en Afrique tropicale, principalement dans le centre et l'est du continent; l'hivernage est régulier en Afrique occidentale, entre autres au Sénégal (ISENMANN, 1975).

*b) Nidification en Belgique*

Nicheur occasionnel. Un couple s'est reproduit en 1937 à Weelde (Anvers) (DUPOND, 1938). L'observation d'un oiseau le 17 juillet 1938 ou 1939 à Zondereigen (JACOBS, 1939) concerne peut-être un estivant mais reste en tout cas insuffisante pour suggérer une éventuelle reproduction (*contra* LIPPENS & WILLE, 1972).

*c) Distribution temporelle des observations en Belgique*

Il existe quatre mentions antérieures à 1930, acceptées par l'Avifaune de Belgique (1967), qui ne seront pas incluses dans les histogrammes suivants :

- 1 ex. en mai 1843 à Hérinnes (Hainaut) (VAN HAVRE, 1928);
- 1 ex. au printemps 1861 à Vance (Luxembourg) (VAN HAVRE, 1928);
- 1 ex. en avril ou mai 1881 à Liège (VAN HAVRE, 1928);
- 1 ex. tiré le 16 mai 1922 à Emptinne (Namur) (*Le Gerfaut* 13 : 45).

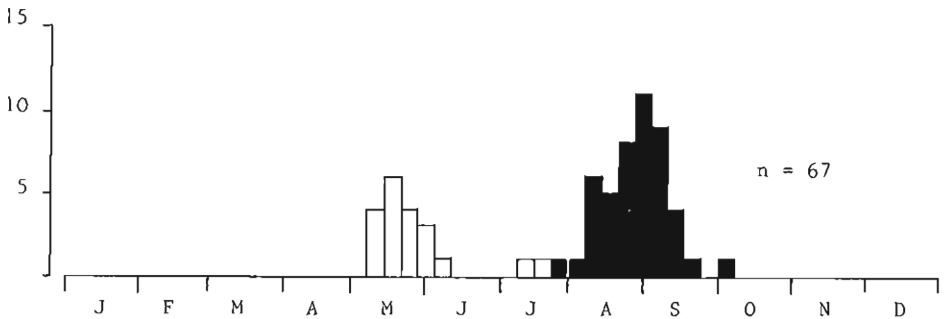


Fig. 5 - Distribution saisonnière des observations de Guifette leucoptère en Belgique. En blanc : données de printemps. En noir : données d'automne.

La Figure 5 reprend les périodes de passage de la Guifette leucoptère selon un découpage hebdomadaire et les mêmes conventions que pour la Guifette moustac.

Le passage de printemps proprement dit a lieu de début mai à début juin et s'échelonne sur cinq semaines à peine. Le temps de séjour de ces oiseaux en plumage nuptial est d'habitude fort court (5 jours maximum). Les deux premières données de juillet concernent justement le cas de nidification de 1937 et l'observation d'un adulte peut-être nicheur en 1938 ou 1939; elles se rattachent donc à celles de printemps.

Les oiseaux observés en cette saison peuvent avoir deux origines :

- guifettes provenant d'Europe orientale et ayant dépassé leurs zones normales de nidi-

fication vers l'ouest dans des conditions idéales de migration («overshooting») : présence d'un anticyclone et vent d'est;

– une partie au moins des oiseaux hivernant en Afrique occidentale passe au printemps par le Maghreb, la Camargue, la Suisse et la Bavière (ETCHECOPAR & HUE, 1964; BEZEL & REICHHOLF, 1965; MULLER, 1967; WEHNER, 1967; ISENMANN, 1975; JACOB, 1983). Il existe donc une voie de migration occidentale au printemps. Cette seconde origine nous semble être la plus plausible : des conditions anticycloniques occasionnent une dérive sporadique vers nos régions, éventuellement avec des Guifettes noires; ces migrateurs ne s'attardent pas et poursuivent rapidement leur route.

Les données d'automne s'étalent de fin juillet à début octobre, sur un total de 11 semaines. Elles représentent, fin 1983, 70% des observations, proportion approximativement similaire à celle qui est observée aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne (SHARROCK, 1974; SHARROCK & SHARROCK, 1976; SCHARRINGA & DE MIRANDA, 1977; SCHARRINGA & OSIECK, 1981); par contre, elles se rapportent en quasi totalité à des juvéniles, mieux repérables, ce qui n'est pas le cas chez nos voisins. Cette extrême rareté des observations d'adultes en automne, lesquels passent normalement quelques semaines plus tôt que les juvéniles, ne peut s'expliquer que par les difficultés qu'éprouvent encore certains de nos observateurs à les identifier. L'importance de ce passage d'automne, par rapport à celui de la Guifette moustac, s'explique par la distribution septentrionale de la population d'Europe de l'est : des jeunes Leucoptères en provenance du nord de leur zone de reproduction (et non de Hongrie) dévient ainsi plus facilement de leur route normale de migration vers notre pays, entraînées sans doute dans le flot des Guifettes noires. La durée du séjour est en moyenne plus longue qu'au printemps. Le pic de passage automnal se situe fin août, début septembre.

Les dates extrêmes sont : 1 et 2 ex. le 07.05.1967 et 1970 à Oorderen (*Le Gerfaut* 57 : 235; *De Wielewaal* 37 : 167) et 1 juv. le 02.10.1966 à Zandvliet (*Le Gerfaut* 57 : 234).

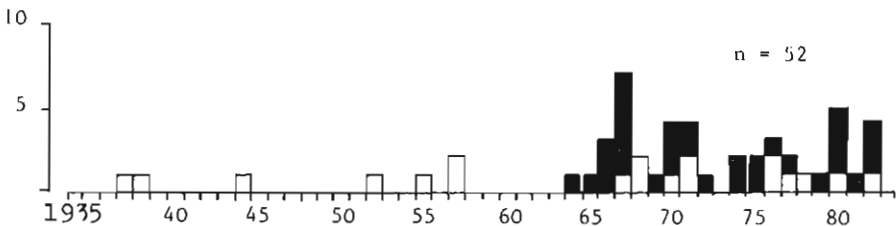


Fig. 6 - Observations de Guifette leucoptère en Belgique de 1934 à 1983.  
En blanc : données de printemps. En noir : données d'automne.

La Figure 6 reprend les données des cinquante dernières années (1935-1984). La méthode utilisée pour la Guifette moustac est reprise ici; la remarque concernant la difficulté d'établir le nombre exact de mentions d'individus réellement différents est



également de rigueur, d'autant plus qu'en automne, les jeunes sont plus difficiles à distinguer individuellement que les adultes.

L'espèce restait fort rare jusqu'au début des années soixante et n'avait jamais été observée qu'au printemps (adultes en plumage nuptial). A partir de 1964, elle est mentionnée quasi tous les ans et la plupart des individus signalés sont des jeunes en automne (35 données). Les causes de ce brusque changement ont déjà été évoquées en ce qui concerne la Moustac : pression d'observation accrue et, ici surtout, résolution des problèmes d'identification des plumages de fin de saison.

La régularité des données de printemps semble plus grande depuis vingt ans, mais aucun pic n'apparaît une année particulière. Une telle relative constance se remarque aussi en Grande-Bretagne (SHARROCK & SHARROCK, 1976). Le nombre de données d'automne varie davantage d'une année à l'autre, bien qu'ici encore la corrélation entre les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Belgique soit malaisée à établir. L'augmentation sensible des observations néerlandaises de 1974 à 1979 (avec plus de 20 mentions en 1977), par rapport aux dix années précédentes, ne s'est pas manifestée chez nous (SCHARRINGA & OSIECK, 1981). Remarquons au passage que si la Guifette leucoptère paraît plus commune aux Pays-Bas, cela s'explique en partie par les grandes concentrations de Guifettes noires dans l'Ysselmeer (100.000 exemplaires), lesquelles doivent attirer quelques Leucoptères dans leur sillage.

L'espèce peut désormais être considérée comme un visiteur occasionnel en mai-juin et annuel en très petit nombre de juillet à octobre.

Les nombres d'individus présents à chaque observation sont repris dans la Figure 7, les données de base étant celles de la Figure 6.

Sur les 52 mentions, 69% concernent 1 exemplaire et 29% 2 exemplaires, y compris le couple de 1937. On a observé une seule fois un groupe de 4 ex. le 17 mai 1952 à Anvers (*Le Gerfaut* 42 : 346). Des rassemblements plus importants n'ont jamais été signalés chez nous.

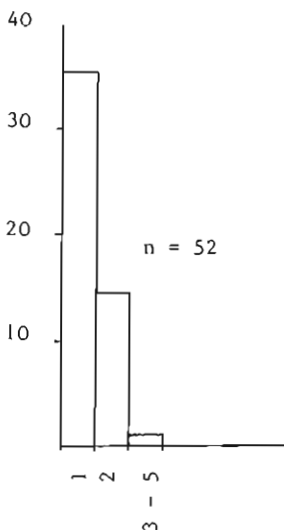


Fig. 7 - Fréquences du nombre d'exemplaires de Guifette leucoptère par donnée en Belgique.

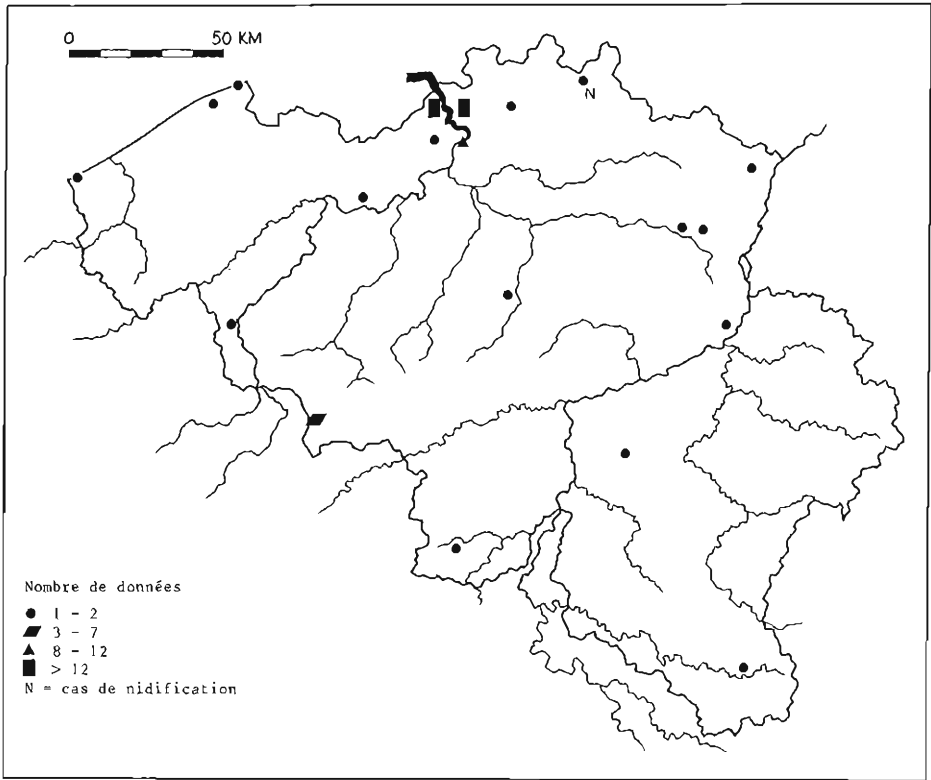


Fig. 8 - Répartition et fréquence des observations de *Guifette leucoptère* en Belgique.

#### d) Distribution géographique des observations en Belgique

La Figure 8 donne la répartition spatiale des observations : la longueur du séjour n'a pas été prise en considération, mais les quatre mentions antérieures à 1930 ont été ajoutées.

Près de deux tiers des observations proviennent de la seule région d'Anvers et, à part Harchies (3 mentions), la région de Weelde (2 mentions se rapportant à la nidification) et Zeebrugues (la plupart en 1984), tous les autres sites n'ont été visités qu'une seule fois. La distribution par rapport à celle de la Moustac s'avère donc plus concentrée et plus déséquilibrée, bien que la *Leucoptère* ait déjà été observée dans toutes les provinces. Les individus signalés en Moyenne et Haute-Belgique, vallée de la Haine exceptée, l'ont été au printemps : à cette période, l'espèce peut donc passer n'importe où dans notre pays et stationner au-dessus d'étangs de faible dimension, mais alors toujours peu de temps. Les observations de Basse-Belgique sont tant printanières qu'automneales; celles de la vallée de la Haine, récentes, n'ont jusqu'à présent été effectuées qu'en fin de saison. L'abondance des données autour d'Anvers s'explique, outre par le

grand nombre d'ornithologues et de biotopes favorables, par la position privilégiée du Bas-Escaut en automne en ce qui concerne le passage des Guifettes noires. Venant d'Europe septentrionale et orientale, celles-ci émigrent massivement vers l'Ysselmeer puis longent les régions côtières pour gagner leur zone d'hivernage maritime en Afrique, alors qu'au printemps elles passent davantage à l'intérieur des terres. La plupart des Guifettes leucoptères observées ont vraisemblablement été entraînées depuis l'Europe orientale par le flux de Guifettes noires. Dans nos régions, on notera qu'il semble exister une différence écologique apparente entre ces deux espèces, analogue à celle observée en hivernage : les Guifettes leucoptères fréquentent des plans d'eau intérieurs et leur présence en mer n'est pas, à notre connaissance, mise en évidence en Belgique.

## II. IDENTIFICATION : RAPPEL

La détermination des guifettes en plumage juvénile et adulte en hiver restera longtemps un épineux problème pour l'ornithologue de terrain. L'absence de données belges de Guifettes moustac et leucoptère en automne avant 1960 ne s'explique pas autrement que par la méconnaissance générale de leurs caractères distinctifs. Des articles de détermination furent successivement publiés par BANNERMAN (1962), WILLIAMSON (1980) et CRAMP *et al.* (1985). Nous résumons ici les différents critères sur lesquels l'observateur doit porter tout particulièrement son attention, en faisant remarquer toutefois l'existence de plumages intermédiaires entre les types fondamentaux décrits, suivant l'état de la mue.

### I. GUIFETTE NOIRE

#### a) en plumage nuptial

La totalité du plumage est gris noirâtre, sauf les sous-caudales qui sont blanches (Photo 1).

#### b) en plumage d'automne

Le manteau est assez uniformément gris-brun foncé, avec le bord d'attaque de l'aile plus sombre. La calotte est noire; le front, le cou et les dessous sont blancs. Une petite tache noire est toujours présente sur les côtés de la poitrine. Le juvénile a le dos plus sombre que l'adulte (Photos 2 et 3).



Photo 1 - Guifette noire (*Chlidonias niger*)  
adulte en plumage nuptial.  
(Photo A. Trembsky).



Photos 2 et 3 – *Guifette noire* (*Chlidonias niger*) adulte en plumage d'automne : Pologne, été 1974. (Photos J. de Ridder).

## 2. GUIFETTE MOUSTAC

### a) en plumage nuptial

Le bec rouge sombre, les joues et les côtés du cou blancs contrastant avec la calotte noire et le dessous du corps gris foncé, lui donnent davantage l'apparence d'une Sterne (*Sterna sp.*), impression renforcée par son vol plus direct, moins papillonnant, sans la flexibilité habituelle des deux autres espèces (PETERSON *et al*, 1972; WILLIAMSON, 1980). La Guifette moustac est cependant aisément distinguable d'une sterne par sa queue moins échancrée, son aspect plus trapu et ses parties supérieures uniformes (pas de contraste entre la queue et le manteau). Les couvertures sous-alaires sont blanches (au printemps noires chez la leucoptère, grises chez la noire) (KAPOCSY, 1979) (Photos 4 et 5).

### b) en plumage d'automne

Le juvénile a le dos et les scapulaires tachetés de brun, de beige et de gris et le dessus de l'aile gris pâle (parties supérieures uniformément gris pâle chez l'adulte – Photo 6), alors que le manteau paraît assez uniforme et sombre (gris-brun foncé) chez la Guifette noire. Le dessus des ailes reste donc toujours plus clair que chez la noire; la présence d'une fine tache sombre aux côtés de la poitrine a été remarquée par certains au-

teurs (LEBRET & OOUWENEEL, 1979; TAVERNER, 1969), mais elle est moins nette et tend à disparaître avec l'âge (Photo 7).

La distinction entre Guifettes moustac et leucoptère adultes demeure plus difficile. Le dessin de la tête (moins net chez le jeune) serait caractéristique chez la Moustac, mais n'est appréciable qu'à courte distance : la ligne noire de la région auriculaire, contrastant avec le sommet de la tête blanchâtre, se prolonge vers l'arrière de la calotte pour former un sorte de croissant, et il n'y a généralement pas l'aspect de «tache» noire à l'arrière de l'œil comme chez les deux autres espèces. La nuque paraît grisâtre au lieu de blanche (collier incomplet) (Photos 6, 7 et 8). Le croupion est toujours gris pâle (gris-brun chez la noire) et ne contraste pas avec le dos chez l'adulte, alors qu'il paraît toujours plus pâle chez la Leucoptère (Photos 8 et 10).

Le bec est aussi long que la tête et plus épais que chez les autres espèces. La queue est légèrement fourchue (Photo 5), alors qu'elle paraît quasi carrée chez les deux autres espèces.



Photo 4 - *Guifette moustac* (*Chlidonias hybridus*) en plumage nuptial : Les Dombes, printemps 1978. (Photo Y. Amand).



Photo 5 - *Guifette moustac* (*Chlidonias hybridus*) adulte en mue : Les Dombes, été 1976. (Photo F. le Hardÿ de Beaulieu).



Photo 6 - *Guifette moustac* (*Chlidonias hybridus*) adulte en plumage d'automne : Les Dombes, été 1976. (Photo F. le Hardÿ de Beaulieu).

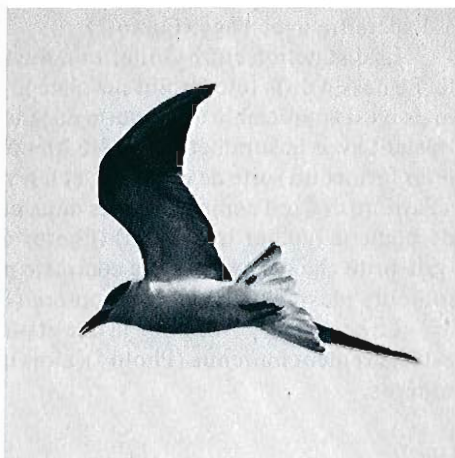


Photo 7 - *Guifette moustac* (*Chlidonias hybridus*) juvénile.



Photo 8 - *Guifette moustac* (*Chlidonias hybridus*) juvénile : Les Dombes, août 1976. (Photo F. le Hardÿ de Beaulieu).

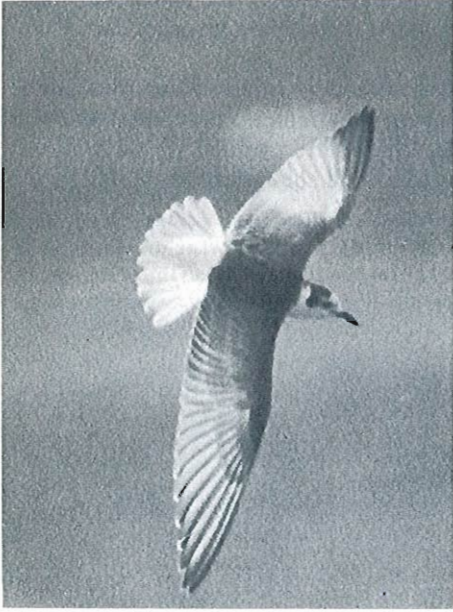


Photo 9 - *Guifette leucoptère* (*Chlidonias leucopterus*) adulte en plumage d'automne : Pologne, été 1974. (Photo J. de Ridder).

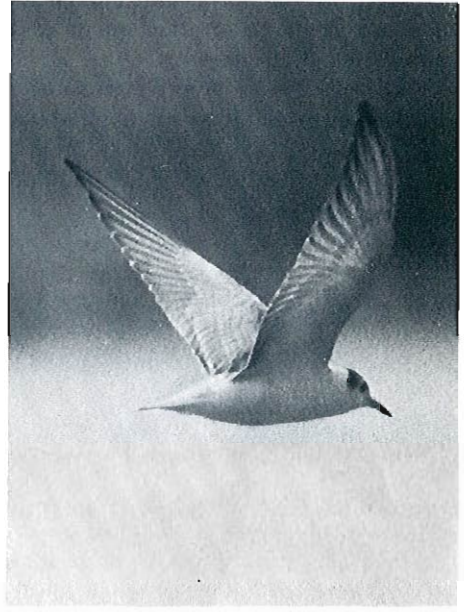


Photo 10 - *Guifette leucoptère* (*Chlidonias leucopterus*) adulte en plumage d'automne : Pologne, été 1974. (Photo J. de Ridder).

### 3. GUIFETTE LEUCOPTERE

#### *a) en plumage nuptial*

Le corps et les couvertures sous-alaïres sont noirs, contrastant fortement avec les couvertures sus-alaïres, le croupion et la queue blancs.

#### *b) en plumage d'automne*

Le juvénile, dont les parties supérieures ressemblent à celles de l'adulte au printemps, est aisément reconnaissable : le dos uniformément brun foncé contraste avec le croupion blanc et les ailes grises (Photos 10 et 11).

La détermination de l'adulte s'avère plus délicate. La présence de taches pectorales noires, toujours présentes chez la Guifette noire, peut être trompeuse : en automne, le leucoptère peut très bien garder quelques plumes noires de sa livrée nuptiale sur cette partie du corps (Photos 3 et 9). Le dessin de la tête peut fournir un bon critère (à courte distance) : la calotte est fort éclaircie, surtout chez l'adulte, et la tache noire de la région auriculaire ressort davantage derrière l'œil, alors que la Guifette noire garde un capuchon noir continu. Une différence existe également pour les zones claires de la tête (front, joues, collier) qui paraissent crème chez la Guifette leucoptère et blanches chez la Guifette noire. Le croupion et la queue sont gris pâle et parfois blancs, plus clairs que le manteau gris cendré, alors que les parties supérieures de la Noire sont gris-

brun, avec un croupion à peine plus clair et un bord d'attaque de l'aile très foncé (Photo 2), absent chez la Leucoptère, qui présente par contre un panneau gris clair dans l'aile, très visible sur la Photo 8.

Au vol, l'espèce donne moins une impression de nervosité et plane plus que la Guifette noire (ailes légèrement plus larges à la base et battements plus lents); elle rappellerait plutôt, par sa silhouette plus lourde, la Mouette pygmée (*Larus minutus*) (WILLIAMSON, 1980). La longueur du bec (plus court que chez les autres guifettes) est difficile à apprécier.



Photo 11 - *Guifette leucoptère* (*Chlidonias leucopterus*) juvénile : Pologne, été 1974. (Photo J. de Ridder).



Photo 12 - *Guifette leucoptère* (*Chlidonias leucopterus*) juvénile : Pologne, été 1974. (Photo J. de Ridder).

REMERCIEMENTS : Nous tenons à exprimer notre gratitude envers Mme J. Trembsky, MM. Y. Amand, J. de Ridder et F. Le Hardij de Beaulieu qui nous ont aimablement fourni les documents photographiques.

#### RESUME :

L'augmentation sensible des observations de Guifettes moustac (*Chlidonias hybridus*) et leucoptère (*C. Leucopterus*) en Belgique depuis une vingtaine d'années permet de revoir leur statut donné par l'*Avifaune de Belgique* (1967). Cet article fait la synthèse des données disponibles et analyse les différences phénologiques du passage de ces deux espèces. L'origine des oiseaux belges est discutée. La Guifette moustac peut être considérée comme un visiteur annuel en très petit nombre de mai à juillet, et occasionnel d'août à octobre. La Guifette leucoptère est un visiteur oc-



casionnel en mai-juin, et annuel en très petit nombre de juillet à octobre. Les critères d'identification sont rappelés, photos à l'appui.

SAMENVATTING : WITWANGSTERN EN WITVLEUGELSTERN IN BELGIË. HERHALING VAN DE DETERMINATIEKENMERKEN.

Een gevoelige toename van de waarnemingen van Witwangstern (*Chlidonias hybridus*) en Witvleugelstern (*C. leucopterus*) in België in de laatste twintig jaar is de aanleiding om hun huidige status te herzien, sinds de publikatie van de *Avifauna van België* (1967). In dit artikel wordt een syntese gemaakt van de beschikbare gegevens, en een ontleding van de verschillen qua fenologie en doortrek van de twee soorten. De herkomst van de vogels in België wordt besproken. De Witwangstern wordt beschouwd als een jaarlijkse doortrekker in zeer klein aantal van mei tot juli, en als toevallige gast van augustus tot oktober. De Witvleugelstern is een toevallige gast in mei-juni, en een jaarlijkse doortrekker in zeer klein aantal van juli tot oktober. De veldkenmerken van beide soorten worden op een rijtje gezet aan de hand van foto's.

PH

SUMMARY : WHISKERED AND WHITE-WINGED BLACK TERNS IN BELGIUM. A REMINDER OF IDENTIFICATION CRITERIA.

The appreciable increase in sightings of Whiskered Terns (*Chlidonias hybridus*) and White-winged Black Terns (*C. leucopterus*) in Belgium over a period of twenty years would appear to warrant a revision of their status as given in *Avifaune de Belgique* (1967). This article carries out a synthesis of all available particulars, and analyses the phenological differences in the passage of the two species. The origin of Belgian birds is discussed. The Whiskered Tern may be considered as an annual visitor in very small numbers from May to July, and an occasional visitor from August to October. The White-winged Tern is an occasional visitor in May-June, and an annual visitor in very small numbers from July to October. Identification criteria are given, with supporting photographs.

HB

ZUSAMMENFASSUNG : WEISSBARTSEESCHWALBE UND WEISSFLÜGELSEESCHWALBE IN BELGIEN. WICHTIGE ERKENNUNGSMERKMALE.

Angesichts der spürbaren Zunahme der Beobachtungen von Weißbartseeschwalbe (*Chlidonias hybridus*) und Weißflügelseeschwalbe (*C. leucopterus*) in Belgien in den letzten zwanzig Jahren kann die in *Avifaune de Belgique* (Vogelfauna Belgiens) (1967) beschriebene Lage dieser Arten neu beurteilt werden. In diesem Artikel werden die verfügbaren Daten zusammengefaßt und die phenologischen Unterschiede des Durchzugs dieser Arten analysiert. Ferner wird die Herkunft der in Belgien beobachteten Vögel erörtert. Die Weißbartseeschwalbe kann als alljährlicher Kurzzeitaufenthalter in sehr geringer Zahl zwischen Mai und Juli, und gelegentlich zwischen August und Oktober, betrachtet werden. Die Weißflügelseeschwalbe ist gelegentlicher Aufenthaltler im Mai-Juni, und alljährlicher Aufenthaltler in sehr geringer Zahl zwischen Juli und Oktober. Die Identifizierungskriterien werden mit Hilfe von Photos dargelegt.

CGe

## BIBLIOGRAPHIE

- BANNERMAN, D.A. (1962): *The birds of the Britain Isles*, vol. II. Edimbourg & Londres.  
BEZZEL, E. & REICHHOLF, J. (1965): Vom Zug der Binnenseeschwalben (*Chlidonias*) und der Raubseeschwalbe (*Hydroprogne caspia*) in Südbayern. *Vogelwarte*, 23 : 121-128.

- COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967) : Avifaune de Belgique. *Le Gerfaut*, 57 : 273-465.
- CRAMP, S. (1968) : Studies of less familiar birds. 149. White-winged Black Tern. *British Birds*, 61 : 405-408.
- CRAMP, S., Chief Editor (1985) : *The birds of the Western Palearctic*. Vol. 4 : Terns to Woodpeckers. Oxford University Press, Oxford.
- DUPOND, C. (1938) : Oiseaux visiteurs rares en Belgique. *Le Gerfaut*, 28 : 106-108.
- ETCHECOPAR, R.D. & HUE, F. (1964) : *Les oiseaux du nord de l'Afrique*. Bordas, Paris.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM, U. & BAUER, K.M. (1982) : *Handbuch der Vögel Mitteleuropas*. Akademische Verlagsgesellschaft, Wiesbaden.
- GRANT, P.J., SCOTT, R.E. & WALLACE, D.I.M. (1971) : Further notes on the «portlandica» plumage phase of terns. *British Birds*, 64 : 19-22.
- GUERMEUR, Y. & MONNAT, J.Y. (1980) : Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. Ministère de l'environnement et du cadre de vie, Aurillac.
- VAN HAVRE, G.C.M. (1928) : *Les Oiseaux de la Faune Belge*. Lamertin, Bruxelles.
- HERBERIGS, H. (1958) : A propos d'un important passage en Belgique de Guifette à moustaches (*Chlidonias hybrida*) (Pallas). *Le Gerfaut*, 48 : 1-4.
- HUYSKENS, G. (1959) : Broedpoging van de Grauwe Moeraszwaluw, *Chlidonias hybrida* (Pallas) in België. *Le Gerfaut*, 49 : 79-82.
- ISENMANN, P. (1975) : Le passage pré-nuptial de la Guifette leucoptère (*Chlidonias leucopterus*) en Camargue. *Bulletin du Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille*, 35 : 149-151.
- JACOB, J.P. (1983) : Oiseaux de mer de la côte centrale d'Algérie. *Alauda*, 51 : 48-63.
- JACOBS, J. (1939) : Observation particulière. *Le Gerfaut*, 29 : 175.
- KAPOCSY, G. (1979) : *Weißbart- und Weißflügelseeschwalbe*. Die Neue Brehm-Bücherei, A. Ziemsen Verlag, Wittenberg Lutherstadt.
- LEBRET, T. & OOUWENEEL, G.L. (1976) : Winterwaarnemingen van Witwangstern *Chlidonias hybrida* aan de Roemeense Zwarte Zeekust. *Limosa*, 49 : 24-27.
- LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972) : *Atlas des Oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.
- MEES, G.F. (1979) : *Verspreiding en getalssterkte van de Witwangstern*, *Chlidonias hybridus* (Pallas) in Europa en Noord-Afrika. Zoologische Bijdrage Rijksmuseum van Natuurlijke Historie, Leiden.
- MULLER, A.K. & WEHNER, R. (1967) : Zum Thema der Einflüge der Weißflügelseeschwalbe (*Chlidonias leucopterus*) nach Mitteleuropa. *Vogelwarte*, 24 : 63-64.
- PETERSON, R., MOUNTFORT, G., HOLLOM, P.A.D. & GEROUDET, P. (1972) : *Guide des Oiseaux d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- RUWET, J.C. (1959) : Esquisse écologique des oiseaux nicheurs du site de Genk (Limbourg). *Le Gerfaut*, 49 : 137-161.
- SCHARRINGA, C.J.G. & DE MIRANDA, J.F. (1977) : Het voorkomen en de status van de Witvleugelstern *Chlidonias leucopterus* in Nederland. *Limosa*, 50 : 27-33.
- SCHARRINGA, C.J.G. & OSIECK, E.R. (1981) : Zeldzame vogels in Nederland in 1980. *Limosa*, 54 : 127-136.
- SHARROCK, J.T.R. (1974) : *Scarce Migrant Birds in Britain and Ireland*. T. & A.D. Poyser, Berkhamsted.
- SHARROCK, J.T.R. & SHARROCK, E.M. (1976) : *Rare Birds in Britain and Ireland*. T. & A.D. Poyser, Berkhamsted.
- TAVERNER, J.H. (1969) : Whiskered Terns with dark shoulder-patches. *British Birds*, 62 : 33.
- VERHEYEN, R. (1951) : *Les Oiseaux d'eau de Belgique*. Patr. Inst. r. Sc. nat. Belg., Bruxelles.
- WILLIAMSON, K. (1980) : Juvenile and winter plumages of the marsh terns, in SHARROCK, J.T.R. (ed.) : *The Frontiers of Bird Identification*, pp. 6-15. Macmillan Journals Ltd, Londres.
- YEATMAN, L. (1976) : *Atlas des Oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris.